

*Mesure de l'impact économique de la pratique  
récréotouristique de la motoneige  
et du quad au Québec*

*Rapport synthèse des résultats de l'étude*

Février 2006

ISBN 2-550-46519-9

Tourisme  
Québec 

Ce rapport synthèse a été produit par la Direction de l'évaluation, de la recherche et de la prospective du ministère du Tourisme du Québec. Il est basé sur les résultats obtenus à la suite d'une étude réalisée par un consortium réunissant Léger Marketing, Desjardins Marketing Stratégique et CFM Stratégies. Trois rapports ont été produits dans le cadre de cette étude :

- *Profil des motoneigistes et des quadistes québécois, Version finale*, Léger Marketing, Desjardins Marketing Stratégique et CFM Stratégies, Québec, novembre 2005
- *Étude sur l'impact économique généré par la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad au Québec, Version finale*, Léger Marketing, Desjardins Marketing Stratégique et CFM Stratégies, Québec, décembre 2005
- *Étude prospective sur la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad au Québec, Version finale*, Léger Marketing, Desjardins Marketing Stratégique et CFM Stratégies, Québec, décembre 2005

Ces trois rapports et le présent rapport synthèse sont téléchargeables à partir du site Internet du ministère du Tourisme du Québec à l'adresse suivante :

<http://www.bonjourquebec.com/mto/publications/etudes/vhr.html>

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Faits saillants.....   | 5  |
| Introduction .....   | 9  |
| 1. Vue d'ensemble des clientèles récréotouristiques du VHR .....   | 11 |
| 2. Profil des adeptes récréotouristiques québécois .....   | 13 |
| 3. Propriétaires conducteurs et comportements de voyage .....  | 18 |
| 4. Dépenses et impact économique .....   | 26 |
| 5. Prospective .....   | 34 |
| 6. Conclusion .....  | 40 |
| Annexe 1 : Résumé de la méthodologie de l'étude .....  | 42 |
| Annexe 2 : Estimation des dépenses touristiques de la motoneige et du quad<br>par région, saison 2004-2005 ..... | 44 |

## Faits saillants

### Objectifs de l'étude

- ✓ Cette étude vise principalement à mesurer l'impact économique de la pratique récréotouristique du VHR (motoneige et quad) au Québec.
- ✓ Elle porte essentiellement sur les déplacements de 80 kilomètres et plus, que ce soit un voyage d'une nuitée et plus ou une randonnée aller-retour la même journée.
- ✓ Elle fournit également un portrait des adeptes récréotouristiques de ces sports motorisés ainsi qu'une analyse prospective de la pratique récréotouristique au Québec sur un horizon de cinq ans.

### Portrait de la clientèle

- ✓ En 2004-2005, quelque 500 000 personnes ont pratiqué, de façon récréotouristique, le véhicule hors route (VHR) au Québec dont 238 000 pour la motoneige et 262 000 pour le quad.
- ✓ 14 % des adeptes de la motoneige proviennent de l'extérieur du Québec, soit près de 33 400 personnes dont 15 600 proviennent des États-Unis, 11 000 de l'Europe et 6 800 des autres provinces canadiennes.
- ✓ Le profil socio-démographique des adeptes québécois du VHR révèle une prédominance d'hommes francophones, ayant une formation secondaire ou collégiale, occupant un emploi de technicien ou de col bleu relativement bien rémunéré.
- ✓ Les motoneigistes récréotouristiques québécois proviennent principalement de Montréal, de la Montérégie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale.
- ✓ Les quadistes proviennent principalement de Montréal, de la Montérégie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Lanaudière.
- ✓ Le pourcentage de la population qui pratique ces activités est généralement plus élevé dans les régions rurales.
- ✓ Les motoneigistes des États-Unis et du reste du Canada sont un peu plus âgés, un peu plus scolarisés et disposent de revenus beaucoup plus importants que ceux du Québec.

### Régions préférées

- ✓ Les motoneigistes québécois préfèrent les régions suivantes : le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlevoix, les Laurentides et Lanaudière.
- ✓ Les motoneigistes américains visitent surtout l'Est du Québec : le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, la Gaspésie, Chaudière-Appalaches et le Bas-Saint-Laurent.
- ✓ Les motoneigistes du reste du Canada visitent surtout l'Ouest du Québec : les Laurentides, l'Outaouais, Lanaudière et l'Abitibi-Témiscamingue.

- ✓ Les quadistes québécois préfèrent les régions suivantes : les Laurentides, Lanaudière, Chaudière–Appalaches, la Mauricie, les Cantons-de-l’Est et l’Outaouais.
- ✓ Quelques régions, comme les Cantons-de-l’Est et l’Outaouais, sont plus populaires pour la pratique du quad que pour la motoneige.

## **Dépenses et impact économique**

- ✓ Des dépenses totales de 1,3 milliard de dollars au Québec en 2004-2005 pour la pratique récréotouristique du VHR, dont 723 M\$ pour la motoneige et 591 M\$ pour le quad, se répartissent ainsi :
  - des dépenses touristiques (effectuées pendant les déplacements) de 724 M\$ dont 433 M\$ pour la motoneige et 291 M\$ pour le quad;
  - des dépenses fixes (effectuées avant les déplacements) de 590 M\$ dont 290 M\$ pour la motoneige et 300 M\$ pour le quad.
- ✓ Les dépenses touristiques (724 M\$) annuelles du VHR représentent 7,2 % de l’ensemble des dépenses touristiques du Québec.
- ✓ Les dépenses touristiques hivernales (561 M\$) du VHR représentent 19 % des dépenses touristiques du Québec.
- ✓ Les touristes hors Québec génèrent 28 % des dépenses touristiques liées à la motoneige, ce qui représente 122 millions d’argent neuf ajoutés à l’économie québécoise.
- ✓ Les dépenses touristiques relatives à la motoneige diffèrent selon la clientèle : la dépense annuelle moyenne des adeptes québécois est de 1 515 \$, 4 041 \$ pour ceux du reste de l’Amérique du Nord et 2 534 \$ pour les Européens.
- ✓ L’activité touristique hivernale du VHR représente plus de 30 % des dépenses touristiques hivernales dans 10 des 21 régions touristiques du Québec.
- ✓ Neuf régions accaparent plus de 80 % des dépenses touristiques de la motoneige : les Laurentides, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, Lanaudière, Québec, la Mauricie, Charlevoix, Chaudière–Appalaches, la Gaspésie et l’Abitibi-Témiscamingue.
- ✓ Neuf régions accaparent plus de 80 % des dépenses touristiques du quad : les Laurentides, la Mauricie, Lanaudière, Chaudière–Appalaches, l’Outaouais, les Cantons-de-l’Est, le Centre-du-Québec, Québec et la Gaspésie.
- ✓ L’impact économique des dépenses totales (1,3 milliard de dollars) du VHR en 2004-2005 se chiffre à :
  - près de 14 400 emplois directs et indirects;
  - 793 M\$ de produit intérieur brut;
  - 324 M\$ de revenus fiscaux et parafiscaux dont 194 M\$ pour le gouvernement du Québec et 130 M\$ pour le gouvernement fédéral.

## **Prospective**

- ✓ Selon l'analyse prospective, le nombre d'adeptes récréotouristiques du quad connaîtra probablement une croissance modérée dans les cinq prochaines années.
- ✓ Le nombre d'adeptes récréotouristiques de la motoneige pourrait connaître une légère baisse d'ici à cinq ans.
- ✓ Les intentions de pratique des motoneigistes hors Québec sont plus optimistes que celles des motoneigistes québécois : 5 % des Américains, 15 % des Canadiens des autres provinces et 25 % des Québécois prévoient réduire ou arrêter la pratique d'ici à cinq ans.
- ✓ Le coût de l'essence et le coût d'opération sont les raisons les plus souvent évoquées par les motoneigistes québécois pour la réduction ou l'arrêt de leur pratique.
- ✓ Le vieillissement de la population québécoise pourrait éventuellement réduire le bassin de personnes potentiellement intéressées à pratiquer le VHR de façon récréotouristique.
- ✓ Il sera probablement nécessaire d'accroître la clientèle hors Québec afin de maintenir ou d'augmenter les dépenses touristiques liées à la pratique du VHR, notamment dans le cas de la motoneige.



## Introduction

L'objectif de ce document est de résumer les résultats d'une étude visant à évaluer l'impact économique de la pratique récréotouristique des véhicules hors route (VHR). Cette étude a été réalisée au cours de l'été et de l'automne 2005 par un consortium réunissant Léger Marketing, Desjardins Marketing Stratégique et CFM Stratégies, à la suite d'un processus d'appel d'offres public effectué par le ministère du Tourisme du Québec.

Certaines analyses complémentaires, réalisées par la Direction de l'évaluation, de la recherche et de la prospective du ministère du Tourisme, sont également présentées dans ce document. Un résumé de la méthodologie employée par l'étude se trouve à l'annexe 1.

Dès le début, il est important de souligner que cette étude porte essentiellement sur la pratique récréotouristique du VHR (motoneige et quad<sup>1</sup>), c'est-à-dire uniquement les déplacements qui ont amené une personne de 18 ans et plus à plus de 80 kilomètres de son domicile, que ce soit un voyage d'une nuitée et plus ou une randonnée aller-retour la même journée. Cette définition correspond à celle utilisée par Statistique Canada pour les enquêtes sur les voyages. Ce choix permet, entre autres, d'estimer la part de l'ensemble des dépenses touristiques au Québec qui sont générées par la pratique récréotouristique du VHR.

Le présent document se divise en six parties. La première section présente une vue d'ensemble des clientèles ayant pratiqué la motoneige et le quad de façon récréotouristique au Québec entre juillet 2004 et juin 2005, que ce soit comme conducteur ou passager ou comme propriétaire, locataire ou emprunteur du véhicule.

La deuxième partie du document dresse le profil plus spécifique des Québécois qui ont fait de la motoneige ou du quad de façon récréotouristique pendant la période étudiée. Plusieurs données socioéconomiques y sont présentées et des comparaisons sont faites avec l'ensemble de la population du Québec.

La troisième section présente de l'information sur les propriétaires conducteurs du VHR et leurs comportements (profil socioéconomique, nombre d'excursions et de voyages, régions visitées). Les renseignements recueillis permettent, entre autres, de faire certaines comparaisons entre les clientèles québécoise, américaine et celle du reste du Canada.

La quatrième partie du document porte sur les dépenses générées par la pratique récréotouristique du VHR au Québec et sur les retombées pour l'économie québécoise. On y souligne son importance pour l'économie touristique de plusieurs régions, notamment en saison hivernale.

---

<sup>1</sup> Le quad est un véhicule hors route également appelé quattroues et VTT (véhicule tout-terrain).

La cinquième section résume les résultats d'une analyse prospective du nombre d'adeptes récréotouristiques susceptibles de pratiquer le VHR sur un horizon de cinq ans. De plus, l'impact potentiel du vieillissement de la population sur la pratique future de cette activité est exploré.

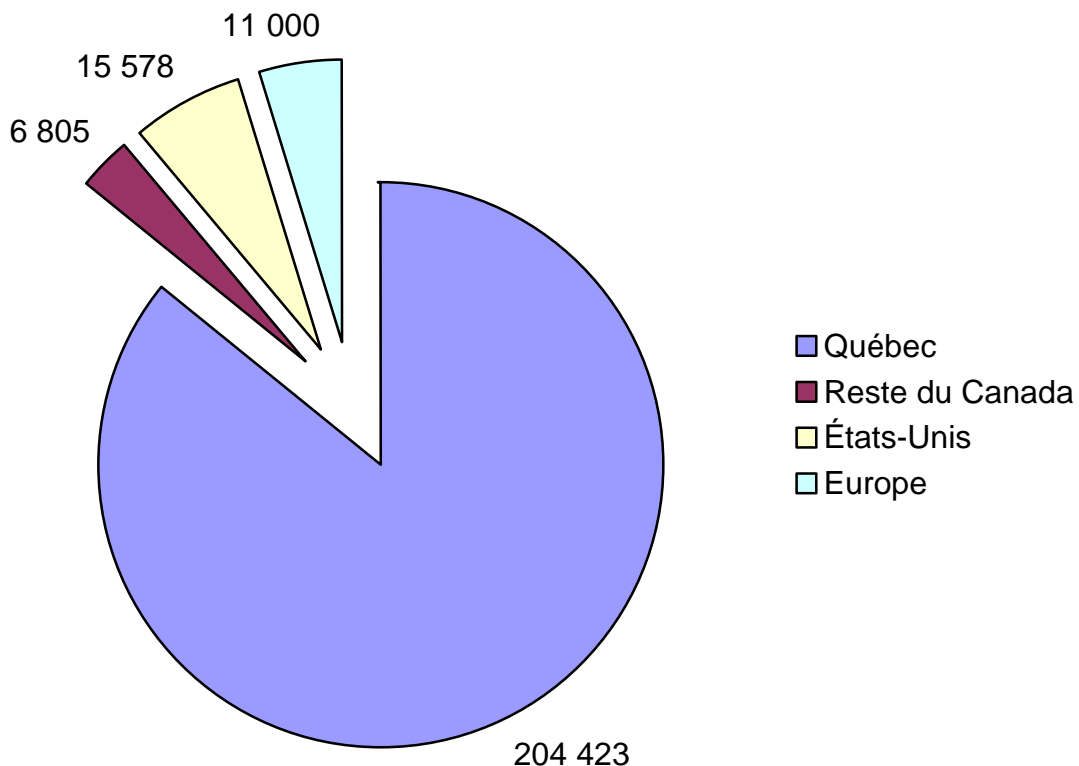
Enfin, la conclusion résume les principaux constats de l'étude et souligne quelques enjeux pour l'industrie touristique qui sont soulevés par les résultats de cette étude.

## 1. Vue d'ensemble des clientèles récréotouristiques du VHR

Les différentes données recueillies dans le cadre de cette étude permettent d'estimer à 237 806 le nombre total de personnes ayant fait de la motoneige de façon récréotouristique au Québec en 2004-2005. Cette estimation inclut les conducteurs et les passagers ainsi que les propriétaires, les locataires et les personnes qui ont emprunté le véhicule. De même, il est possible d'estimer à 262 149 le nombre total d'adeptes récréotouristiques du quad.

Le graphique 1 présente la répartition des motoneigistes récréotouristiques selon différentes clientèles. La majorité sont québécois, mais un total de 33 383 personnes, soit environ 14 %, proviennent de l'extérieur : des États-Unis, de l'Europe ou du reste du Canada. Par contraste, dans le cas du quad, la clientèle hors Québec représente moins d'un pour cent du total des adeptes récréotouristiques.

**Graphique 1**  
**Répartition des motoneigistes récréotouristiques selon le lieu d'origine**





## 2. Profil des adeptes récréotouristiques québécois

Selon le sondage mené auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte du Québec dans le cadre de cette étude, 8 % des Québécois de 18 ans et plus affirment avoir fait de la motoneige dans le cadre de leurs loisirs au cours des 12 derniers mois. Ainsi, on peut estimer qu'environ 465 000 Québécois ont pratiqué la motoneige en 2004-2005. De ce nombre, 44 % (ou environ 205 000 personnes) ont pratiqué la motoneige de façon récréotouristique, c'est-à-dire qu'ils ont effectué au moins un déplacement les ayant amenés à plus de 80 kilomètres de leur domicile, que ce soit un voyage d'une nuitée et plus ou une randonnée aller-retour la même journée.

En ce qui concerne la pratique du quad, 15 % des Québécois (ou environ 871 000 personnes) affirment avoir fait cette activité dans le cadre de leurs loisirs au cours des douze derniers mois. De ce nombre, 30 % (ou environ 261 000) ont pratiqué le quad de façon récréotouristique.

Parmi les Québécois qui ont pratiqué la motoneige de façon récréotouristique en 2004-2005, 62 % l'ont fait comme conducteur, 28 % comme passager et 10 % comme conducteur et passager. Parmi ces personnes, 56 % se disent propriétaires d'une motoneige, 15 % sont locataires et 29 % disent avoir emprunté ce véhicule.

En ce qui concerne les Québécois qui ont pratiqué le quad de façon récréotouristique en 2004-2005, 63 % l'ont fait comme conducteur, 24 % comme passager et 13 % comme conducteur et passager. Parmi ces personnes, 57 % se disent propriétaires d'un quad, 11 % sont locataires et 32 % disent avoir emprunté ce véhicule.

### • Profil socioéconomique

Le tableau 1 à la page suivante présente d'autres renseignements sur les Québécois qui ont pratiqué la motoneige et le quad de façon récréotouristique et il les compare à l'ensemble de la population du Québec. Comme on peut le voir, le profil des personnes qui pratiquent ces deux activités est relativement similaire, surtout lorsqu'on le compare à celui de la population en général. Voici certaines de leurs caractéristiques :

- comptent davantage d'hommes que de femmes;
- trouvent parmi eux un peu plus de francophones que la population en général, bien que cette tendance soit plus forte dans le cas du quad;
- sont en général plus jeunes que l'ensemble de la population;
- ont surtout une formation de niveau secondaire ou collégial. Comparativement à la population en général, ils sont moins nombreux à avoir uniquement étudié au primaire, mais sont également moins nombreux à avoir fréquenté l'université;
- occupent beaucoup plus souvent des emplois de technicien ou de col bleu que l'ensemble de la population;
- enfin, proviennent de ménages disposant d'un revenu annuel plus élevé que celui de la moyenne des Québécois.

En bref, le portrait type de l'adepte récréotouristique du VHR au Québec est un homme francophone ayant une formation secondaire ou collégiale et qui occupe un emploi de technicien ou de col bleu relativement bien rémunéré.

**Tableau 1**  
**Profil des adeptes récréotouristiques du VHR au Québec en pourcentage**

| <b>Caractéristiques</b>                      | <b>Adeptes récréotouristiques de la motoneige</b> | <b>Adeptes récréotouristiques du quad</b> | <b>Ensemble de la population</b> |
|--|---|---|----------------------------------|
| <b>Sexe</b>                                  |   |   |                                  |
| Homme  | 63  | 67  | 48                               |
| Femme  | 37  | 33  | 52                               |
| <b>Langue</b>                                |   |   |                                  |
| Francophone                                  | 82  | 89  | 81                               |
| Non-francophone                              | 16  | 10  | 18                               |
| <b>Âge</b>                                   |   |   |                                  |
| 18-24 ans                                    | 22  | 25  | 12                               |
| 25-34 ans                                    | 22  | 24  | 17                               |
| 35-44 ans                                    | 28  | 20  | 22                               |
| 45-54 ans                                    | 18  | 18  | 19                               |
| 55-64 ans                                    | 6   | 10  | 13                               |
| 65 ans et plus                               | 2   | 2   | 16                               |
| <b>Dernière année de scolarité complétée</b> |   |   |                                  |
| Primaire                                     | -   | 2   | 5                                |
| Secondaire                                   | 43  | 41  | 35                               |
| Collégial                                    | 33  | 32  | 27                               |
| Universitaire                                | 21  | 24  | 30                               |
| <b>Occupation</b>                            |   |   |                                  |
| Cadre/col blanc                              | 24  | 20  | 16                               |
| Technicien/col bleu                          | 39  | 35  | 20                               |
| Professionnel/propriétaire                   | 19  | 21  | 23                               |
| Au foyer                                     | 3   | 1   | 7                                |
| Étudiant                                     | 6   | 12  | 8                                |
| Retraité                                     | 5   | 6   | 21                               |
| Sans emploi                                  | 2   | 2   | 3                                |
| <b>Revenu annuel brut du ménage</b>          |   |   |                                  |
| Moins de 20 000 \$                           | 11  | 6   | 15                               |
| De 20 000 \$ à 39 999 \$                     | 24  | 26  | 26                               |
| De 40 000 \$ à 59 999 \$                     | 18  | 19  | 24                               |
| De 60 000 \$ à 79 999 \$                     | 22  | 22  | 15                               |
| 80 000 \$ et plus                            | 25  | 26  | 20                               |

**Note :** L'addition des colonnes ne donne pas toujours 100 % à cause de l'arrondissement des données.

- **Région de résidence**

Le tableau 2 présente la région administrative d'où viennent les personnes qui pratiquent le VHR de façon récréotouristique au Québec.

**Tableau 2**  
**Répartition, en pourcentage, des adeptes récréotouristiques**  
**selon la région de résidence**

| Région                           | Adeptes récréotouristiques de la motoneige | Adeptes récréotouristiques du quad | Ensemble de la population |
|----------------------------------|--|------------------------------------|---------------------------|
| 01 Bas-Saint-Laurent             | 4  | 5                                  | 3                         |
| 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean       | 11   | 12                                 | 3                         |
| 03 Capitale-Nationale            | 10   | 5                                  | 10                        |
| 04 Mauricie                      | 1  | 1                                  | 3                         |
| 05 Estrie                        | 3  | 6                                  | 4                         |
| 06 Montréal                      | 18   | 19                                 | 25                        |
| 07 Outaouais                     | 1  | 4                                  | 4                         |
| 08 Abitibi-Témiscamingue         | 5  | 3                                  | 2                         |
| 09 Côte-Nord                     | 6  | 3                                  | 1                         |
| 10 Nord-du-Québec                | 1  | -                                  | -                         |
| 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | 4  | 3                                  | 1                         |
| 12 Chaudière–Appalaches          | 9  | 5                                  | 6                         |
| 13 Laval                         | -  | 1                                  | 4                         |
| 14 Lanaudière                    | 8  | 9                                  | 6                         |
| 15 Laurentides                   | 3  | 6                                  | 6                         |
| 16 Montérégie                    | 15   | 17                                 | 18                        |
| 17 Centre-du-Québec              | 1  | 2                                  | 2                         |

**Note : L'addition des colonnes ne donne pas toujours 100 % à cause de l'arrondissement des données.**

Comme on peut le voir, les motoneigistes récréotouristiques québécois proviennent principalement des régions suivantes : Montréal, la Montérégie, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Capitale-Nationale. Bien que Montréal (18 %) et la Montérégie (15 %) soient les régions qui fournissent le plus grand pourcentage de motoneigistes québécois, ces pourcentages demeurent en deçà de leur part de la population québécoise sondée par l'étude (25 % et 18 % respectivement). Par contre, on dénombre huit régions, toutes de nature essentiellement rurale, qui fournissent davantage de motoneigistes que leur part de population : il s'agit du Saguenay–Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent, de l'Abitibi-

Témiscamingue, du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Chaudière-Appalaches et de Lanaudière.

Quant aux quadistes récréotouristiques québécois, ils proviennent principalement des régions suivantes : Montréal, la Montérégie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Lanaudière. Cette fois, sept régions dépassent leur part de la population québécoise : le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière et l'Estrie.

### 3. Propriétaires conducteurs et comportements de voyage

Dans le cadre de cette étude, on a également interrogé un échantillon représentatif de propriétaires conducteurs qui ont pratiqué la motoneige et le quad de façon récréotouristique au Québec. Ce volet de l'étude visait à recueillir de l'information plus détaillée sur les excursions et les voyages que ces personnes ont effectués, les régions visitées lors de leurs déplacements ainsi que les dépenses effectuées en lien avec leur pratique récréotouristique.

De plus, les renseignements recueillis auprès des propriétaires conducteurs de motoneige permettent de dresser le profil de trois clientèles : celle du Québec, celle provenant du reste du Canada et la clientèle américaine. Cette étude n'a pas permis de collecter de l'information directement auprès de la clientèle européenne.

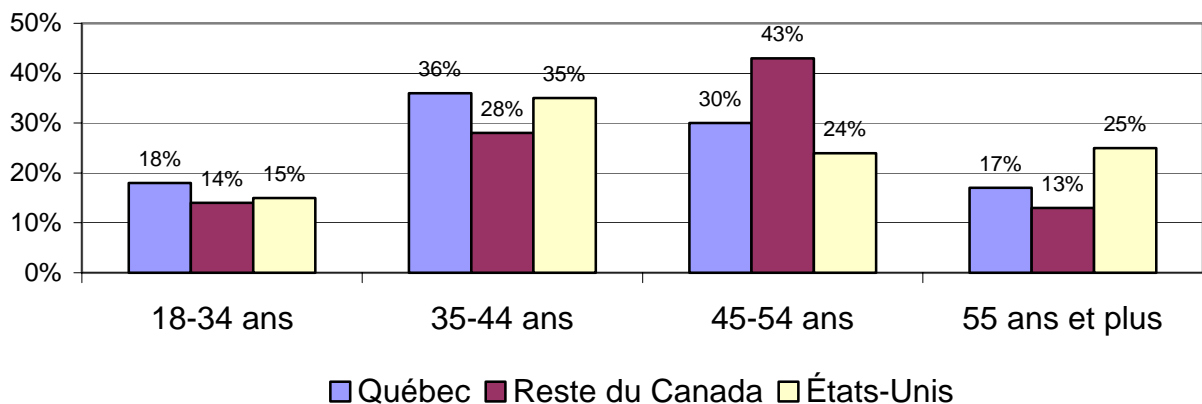
Dans le cas du quad, l'information présentée ici porte sur deux groupes : la clientèle québécoise et la clientèle provenant du reste de l'Amérique du Nord. Compte tenu du nombre encore très restreint de quadistes provenant de l'extérieur qui pratiquent cette activité au Québec, les informations des quadistes américains ont été regroupées avec celles provenant du reste du Canada.

- **Profil des clientèles de la motoneige**

Les propriétaires conducteurs de motoneige sont en très grande majorité des hommes. Dans le cas des Québécois, 93 % sont de sexe masculin tandis que ce pourcentage est de 96 % chez les Américains et de 98 % chez ceux qui proviennent du reste du Canada.

Le graphique 2 qui suit illustre la répartition des propriétaires conducteurs de motoneige selon l'âge.

**Graphique 2**  
**Propriétaires conducteurs de motoneige selon l'âge**



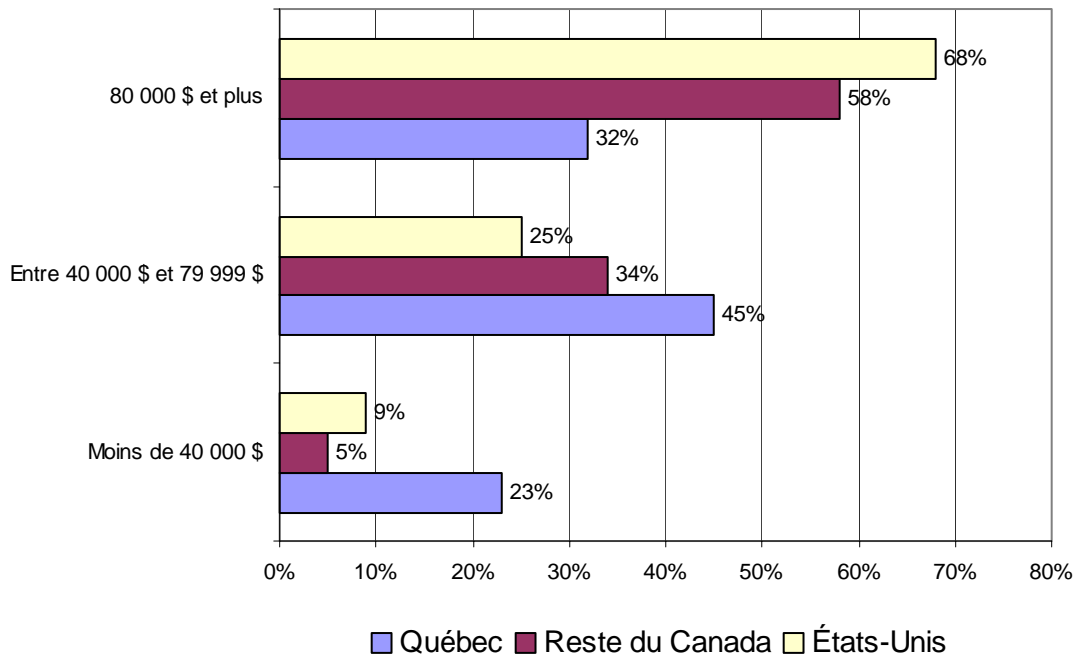
On observe que le profil d'âge est relativement similaire pour les trois clientèles, bien qu'il y ait une plus grande concentration de motoneigistes provenant du reste du Canada dans le groupe d'âge 45-54 ainsi qu'un peu plus d'Américains de 55 ans et plus.

De façon générale, les motoneigistes provenant de l'extérieur du Québec sont un peu plus scolarisés que ceux du Québec. En effet, 52 % des motoneigistes du reste du Canada et des États-Unis ont au moins une année d'études collégiales ou universitaires complétée, comparativement à 41 % des Québécois.

En ce qui concerne l'occupation, les propriétaires conducteurs québécois sont davantage composés de travailleurs manuels (40 %), comparativement à ceux provenant du reste du Canada (30 %) et des États-Unis (34 %). Les motoneigistes du reste du Canada se distinguent, en comptant davantage de professionnels-propriétaires (46 %) que les Québécois (32 %) et les Américains (35 %). Enfin, les Américains englobent davantage de retraités (14 %) que les Québécois (11 %) et que ceux provenant du reste du Canada (5 %).

Comme le démontre le graphique 3, une proportion beaucoup plus importante des deux clientèles hors Québec proviennent de ménages ayant un revenu brut annuel de 80 000 \$ et plus.

**Graphique 3**  
**Revenu annuel brut du ménage des propriétaires conducteurs**  
**récréotouristiques selon la clientèle**



En somme, comparativement aux motoneigistes québécois, les propriétaires conducteurs des États-Unis et du reste du Canada sont un peu plus âgés, un peu plus scolarisés et disposent de revenus beaucoup plus importants.

- **Profil des clientèles du quad**

À partir de cette enquête, il est également possible de tracer le profil des propriétaires conducteurs qui pratiquent le quad de façon récréotouristique au Québec. Le tableau 3 permet de comparer les quadistes québécois aux quadistes provenant de l'extérieur du Québec (les États-Unis et le reste du Canada ensemble). De plus, la première colonne présente certaines données analysées dans la section précédente afin de comparer le profil des quadistes québécois avec celui des motoneigistes québécois.

**Tableau 3**  
**Profil comparatif des motoneigistes et quadistes québécois**  
**et des quadistes du reste de l'Amérique du Nord en pourcentage**

| Caractéristiques                             | Motoneigistes québécois | Quadistes |                     |
|--|-------------------------|-----------|---------------------|
|  |                         | Québec    | Reste de l'Amérique |
| <b>Sexe</b>                                  |                         |           |                     |
| Homme  | 93                      | 92        | 91                  |
| Femme  | 7                       | 8         | 9                   |
| <b>Age</b>                                   |                         |           |                     |
| 18-24 ans                                    | 5                       | 5         | 4                   |
| 25-34 ans                                    | 13                      | 19        | 13                  |
| 35-44 ans                                    | 36                      | 29        | 33                  |
| 45-54 ans                                    | 30                      | 27        | 35                  |
| 55-64 ans                                    | 12                      | 17        | 10                  |
| 65 ans et plus                               | 5                       | 2         | -                   |
| <b>Dernière année de scolarité complétée</b> |                         |           |                     |
| Primaire/secondaire                          | 59                      | 65        | 60                  |
| Collégial                                    | 28                      | 28        | 33                  |
| Universitaire                                | 13                      | 7         | 7                   |
| <b>Revenu annuel brut du ménage</b>          |                         |           |                     |
| Moins de 20 000 \$                           | 2                       | 2         | 3                   |
| Entre 20 000 \$ et 39 999 \$                 | 21                      | 25        | 12                  |
| Entre 40 000 \$ et 59 999 \$                 | 25                      | 31        | 22                  |
| Entre 60 000 \$ et 79 999 \$                 | 20                      | 22        | 21                  |
| 80 000 \$ et plus                            | 32                      | 20        | 42                  |
| <b>Occupation</b>                            |                         |           |                     |
| Service/vente/bureau                         | 15                      | 20        | 17                  |
| Travailleur manuel                           | 40                      | 46        | 45                  |
| Professionnel/propriétaire                   | 32                      | 19        | 21                  |
| Au foyer/étudiant/sans emploi                | 2                       | 2         | 2                   |
| Retraité                                     | 11                      | 12        | 13                  |

De façon générale, le profil des Québécois qui sont propriétaires conducteurs de quad est semblable à celui des motoneigistes québécois. On note toutefois que les quadistes comprennent un peu plus de personnes ayant une formation de niveau primaire ou secondaire et moins de niveau universitaire, plus de travailleurs manuels et moins de professionnels-propriétaires ainsi que moins de personnes ayant un revenu de ménage de 80 000 \$ et plus.

Si on compare les quadistes québécois avec ceux provenant du reste de l'Amérique du Nord, le portrait est encore relativement semblable. Cependant, on remarque une différence notable : il y a plus de quadistes provenant de l'extérieur du Québec ayant un revenu de ménage de 80 000 \$ et plus.

- **Excursions et voyages effectués en motoneige**

L'étude permet d'obtenir de l'information détaillée au sujet des excursions, c'est-à-dire des randonnées de 80 kilomètres et plus effectuées la même journée, et des voyages touristiques d'au moins 80 kilomètres qui comprennent une nuitée ou plus.

Globalement, la grande majorité (86 %) des motoneigistes ont fait au minimum une excursion aller-retour la même journée au cours des 12 derniers mois. On constate toutefois des différences marquées selon leur provenance. Les Québécois (95 %) sont proportionnellement plus nombreux à avoir fait une telle randonnée durant la saison 2004-2005 que les motoneigistes américains (34 %) ou ceux provenant du reste du Canada (69 %). De plus, le nombre moyen d'excursions effectuées en 2004-2005 par la clientèle québécoise (10,85) est plus élevé que le nombre moyen chez les Américains (6,47) et les motoneigistes du reste du Canada (9,17).

Par contre, les motoneigistes hors Québec sont significativement plus nombreux à avoir fait au moins un voyage d'une nuitée et plus au cours des 12 derniers mois. En effet, 91 % des Américains et 85 % des motoneigistes provenant du reste du Canada ont fait ce genre de voyage, comparativement à seulement 59 % des Québécois. Le nombre total de nuitées passées en voyage de motoneige est également plus élevé chez les Américains (9,83) et les motoneigistes du reste du Canada (7,43) que chez les Québécois (6,67).

Par ailleurs, toutes clientèles confondues, on constate que certains sous-groupes de motoneigistes sont proportionnellement plus nombreux à avoir fait au moins un voyage d'une nuitée ou plus. Par exemple :

- les 35-44 ans;
- les gens qui détiennent une formation universitaire;
- les personnes dont le revenu familial annuel est de 80 000 \$ et plus;
- les professionnels.

- **Excursions et voyages effectués en quad**

La grande majorité (92 %) des propriétaires conducteurs de quad ont fait au moins une excursion aller-retour la même journée au cours des 12 derniers mois. Sur ce point, contrairement aux motoneigistes, on ne voit pas de différence entre les Québécois et ceux qui proviennent du reste de l'Amérique du Nord.

Les quadistes excursionnistes ont fait, en moyenne, 9,73 randonnées au Québec au cours de la saison 2004-2005. Ce nombre de randonnées est significativement plus élevé chez les quadistes excursionnistes provenant de l'extérieur du Québec (12,74 randonnées comparativement à 9,71 randonnées pour les quadistes québécois).

Près de la moitié des propriétaires conducteurs de quad ont effectué au moins un voyage d'une nuitée et plus au Québec au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est encore une fois similaire, qu'il s'agisse de Québécois (48 %) ou de quadistes provenant de l'extérieur du Québec (52 %).

Comme dans le cas de la motoneige, les personnes dont le revenu familial annuel est supérieur à 80 000 \$ sont proportionnellement plus nombreuses à avoir fait des voyages d'une nuitée ou plus.

Le tableau 4 démontre que les excursions et les voyages touristiques en quad se répartissent sur l'ensemble de l'année, bien que l'hiver demeure une période importante de pratique. En effet, les quadistes, qu'ils proviennent ou non du Québec, effectuent leurs excursions aller-retour principalement en hiver, 73 % étant partis au moins une fois en excursion pendant cette saison. Le nombre moyen d'excursions par quadiste est également beaucoup plus élevé pendant cette saison. Globalement, les excursions en hiver représentent 50 % du total effectué pendant l'année. Quant aux voyages touristiques d'une nuitée et plus, les quadistes conducteurs semblent plus répartir leurs voyages toute l'année avec de légères pointes (non significatives) à l'été et à l'hiver.

**Tableau 4**  
**Répartition des excursions et des voyages en quad selon la saison**

| Saison           | Excursions aller-retour                      |                             |                           | Voyages d'une nuitée ou plus             |                         |                         |
|------------------|--|-----------------------------|---------------------------|--|-------------------------|-------------------------|
|                  | % des quadistes ayant effectué une excursion | % des excursions effectuées | Nombre moyen d'excursions | % des quadistes ayant effectué un voyage | % des voyages effectués | Nombre moyen de voyages |
| <b>Été</b>       | 48   | 25                          | 2,61                      | 44                                       | 31                      | 0,87                    |
| <b>Automne</b>   | 37   | 14                          | 1,50                      | 29                                       | 16                      | 0,45                    |
| <b>Hiver</b>     | 73   | 50                          | 5,24                      | 46                                       | 33                      | 0,92                    |
| <b>Printemps</b> | 32   | 11                          | 1,16                      | 34                                       | 20                      | 0,55                    |

- **Régions visitées par les différentes clientèles**

Le tableau 5 présente les régions touristiques visitées par 10 % et plus des motoneigistes récréotouristiques. On peut observer que les trois clientèles (Québécois, Canadiens hors Québec, Américains) ne privilégient pas tous les mêmes régions. Pour une même clientèle, on note également quelques différences entre les régions visitées par les excursionnistes (randonnées aller-retour) et celles visitées par les touristes (voyages avec une nuitée et plus). Ces différences semblent liées à la distance qu'il est nécessaire de parcourir pour visiter une région.

Il n'est pas surprenant d'observer que les motoneigistes québécois visitent une grande variété de régions partout au Québec. Certaines régions, telles Lanaudière et les Laurentides, reçoivent plus d'excursionnistes que de touristes, probablement à cause de leur proximité avec Montréal. À l'inverse, d'autres régions plus éloignées, tels le Saguenay–Lac-Saint-Jean, Charlevoix et la Gaspésie, reçoivent davantage de touristes que d'excursionnistes.

Les motoneigistes du reste du Canada, qui viennent en grande partie de l'Ontario, privilégient les régions de l'ouest du Québec (les Laurentides, l'Outaouais, Lanaudière et l'Abitibi-Témiscamingue). Quant aux Américains, ils visitent une grande variété de régions, mais semblent privilégier davantage l'est du Québec.

**Tableau 5**  
**Régions touristiques fréquentées par 10 % ou plus des motoneigistes**

| <b>Clientèle</b>       | <b>Excursionnistes</b>         | <b>Touristes</b>               |
|------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <b>Québécois</b>       | Lanaudière (23 %)              | Saguenay–Lac-Saint-Jean (27 %) |
|                        | Laurentides (21 %)             | Charlevoix (17 %)              |
|                        | Saguenay–Lac-Saint-Jean (18 %) | Laurentides (17 %)             |
|                        | Québec (15 %)                  | Lanaudière (15 %)              |
|                        | Chaudière–Appalaches (14 %)    | Mauricie (14 %)                |
|                        | Mauricie (12 %)                | Québec (13 %)                  |
|                        | Charlevoix (11 %)              | Chaudière–Appalaches (11 %)    |
|                        |                                | Gaspésie (11 %)                |
| <b>Reste du Canada</b> | Laurentides (41 %)             | Laurentides (40 %)             |
|                        | Outaouais (28 %)               | Abitibi-Témiscamingue (29 %)   |
|                        | Lanaudière (10 %)              | Lanaudière (13 %)              |
|                        |                                | Outaouais (12 %)               |
| <b>États-Unis</b>      | Chaudière–Appalaches (14 %)    | Saguenay-Lac-Saint-Jean (17 %) |
|                        | Québec (13 %)                  | Lanaudière (17 %)              |
|                        | Saguenay–Lac-Saint-Jean (10 %) | Québec (15 %)                  |
|                        | Bas-Saint-Laurent (10 %)       | Gaspésie (14 %)                |
|                        |                                | Mauricie (13 %)                |
|                        |                                | Chaudière–Appalaches (11 %)    |

Le tableau 6 présente les régions les plus fréquentées par les quadistes. On observe que plusieurs régions qui attirent un bon nombre de motoneigistes québécois sont également populaires auprès des quadistes, par exemple les Laurentides, Lanaudière, Chaudière–Appalaches et la Mauricie. D'autres régions, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, Québec et Charlevoix, qui sont relativement importantes pour la pratique de la motoneige, sont beaucoup moins fréquentées par les quadistes. Enfin, quelques régions tels les Cantons-de-l'Est et l'Outaouais sont plus prisées pour le quad que la motoneige.

Notons que la clientèle hors Québec, pour le moment peu nombreuse, privilégie les régions de l'ouest du Québec (les Laurentides, l'Outaouais et Lanaudière), probablement parce que cette clientèle se compose surtout de personnes provenant de l'Ontario.

**Tableau 6**  
**Régions touristiques fréquentées par 10 % ou plus des quadistes**

| <b>Clientèle</b>   | <b>Excursionnistes</b>      | <b>Touristes</b>            |
|--------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>Québécois</b>   | Laurentides (26 %)          | Mauricie (20 %)             |
|                    | Lanaudière (18 %)           | Laurentides (18 %)          |
|                    | Mauricie (16 %)             | Chaudière–Appalaches (16 %) |
|                    | Chaudière–Appalaches (15 %) | Lanaudière (14 %)           |
|                    | Cantons-de-l'Est (13 %)     | Gaspésie (12 %)             |
|                    | Outaouais (10 %)            | Outaouais (12 %)            |
|                    |                             |                             |
| <b>Hors Québec</b> | Outaouais (56 %)            | Outaouais (51 %)            |
|                    | Laurentides (46 %)          | Laurentides (34 %)          |
|                    |                             | Lanaudière (14 %)           |



## 4. Dépenses et impact économique

Un des objectifs principaux de l'étude était d'évaluer les dépenses effectuées en lien avec la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad ainsi que de calculer l'impact de ces dépenses sur l'économie du Québec.

Il est important de se rappeler que les données de cette étude concernent uniquement les dépenses générées par la pratique « récréotouristique » du VHR, c'est-à-dire celles effectuées dans le cadre d'excursions et de voyages de 80 kilomètres et plus. En outre, les dépenses qui seront présentées ici sont « centrées », c'est-à-dire qu'il s'agit uniquement des dépenses effectuées lorsque la principale motivation du déplacement était la pratique de la motoneige ou du quad. On exclut ainsi environ 16 % des dépenses de motoneige et 25 % des dépenses de quad liées à des déplacements que les adeptes, selon leurs propres dires, auraient faits de toute manière avec un autre moyen de transport. En retenant uniquement les dépenses centrées, il devient possible d'estimer la part de l'ensemble des dépenses touristiques au Québec qui sont générées par le VHR et éventuellement de les comparer à celles d'autres activités touristiques.

- **Ensemble des dépenses touristiques et fixes**

Les dépenses en lien avec la pratique récréotouristique du VHR peuvent se diviser en deux grandes catégories. D'une part, les dépenses « touristiques » comprennent toutes celles effectuées pendant un voyage ou une excursion, par exemple la restauration, l'hébergement, le carburant et le magasinage. D'autre part, les dépenses dites « fixes » incluent celles qui sont réalisées avant le voyage, notamment l'achat d'un véhicule neuf, l'entretien, les réparations, les assurances et les immatriculations.

Le tableau 7 indique qu'au cours de 2004-2005, les adeptes touristiques du VHR ont dépensé un total de 1,3 milliard de dollars au Québec dont 723 M\$ pour la motoneige et 591 M\$ pour le quad. Si on regarde uniquement les 724 M\$ de dépenses touristiques, la motoneige est responsable d'environ 60 % du total.

**Tableau 7**  
**Dépenses effectuées au Québec dans le cadre de la pratique touristique**  
**du quad et de la motoneige (M\$) en 2004-2005**

|                              | <b>Motoneige</b> | <b>Quad</b> | <b>Total</b> |
|------------------------------|------------------|-------------|--------------|
| <b>Dépenses touristiques</b> | 433              | 291         | 724          |
| <b>Dépenses fixes</b>        | 290              | 300         | 590          |
| <b>Total des dépenses</b>    | 723              | 591         | 1 314        |

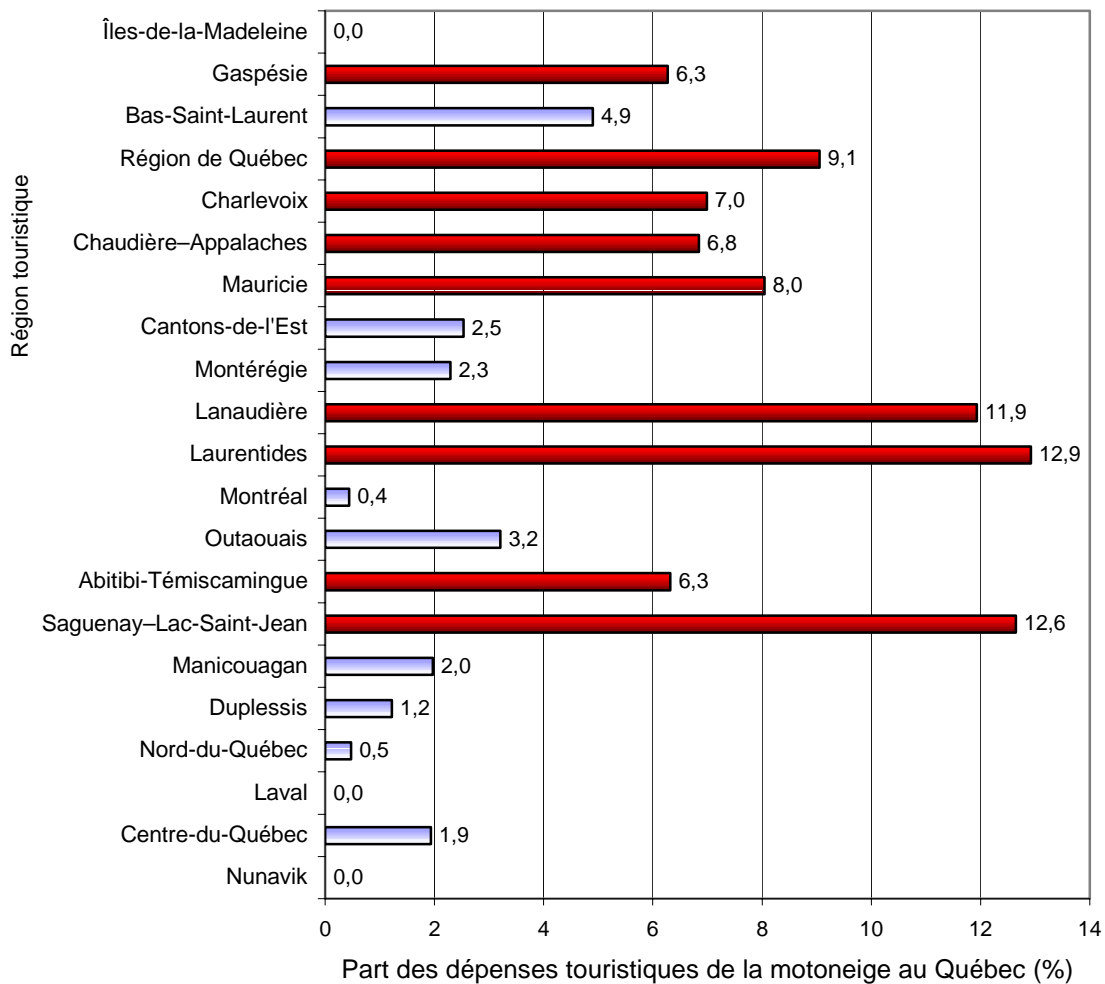
Ces dépenses touristiques représentent environ 7,2 % de l'ensemble des dépenses touristiques du Québec, qui se chiffrent à environ 10 milliards de dollars en 2005. De plus, si on tient compte uniquement des dépenses touristiques effectuées au cours de

l'hiver, la motoneige et le quad ensemble ont généré 561 M\$, ce qui correspond à 19 % des dépenses touristiques du Québec durant cette saison.

- **Dépenses touristiques selon la région**

Le graphique 4 présente la répartition régionale de l'ensemble des dépenses touristiques pour la motoneige<sup>2</sup>. Parmi les 21 régions touristiques, neuf ont des dépenses qui représentent 5 % ou plus du total. Ensemble, ces régions accaparent environ 81 % des dépenses touristiques de la motoneige au Québec (433 M\$).

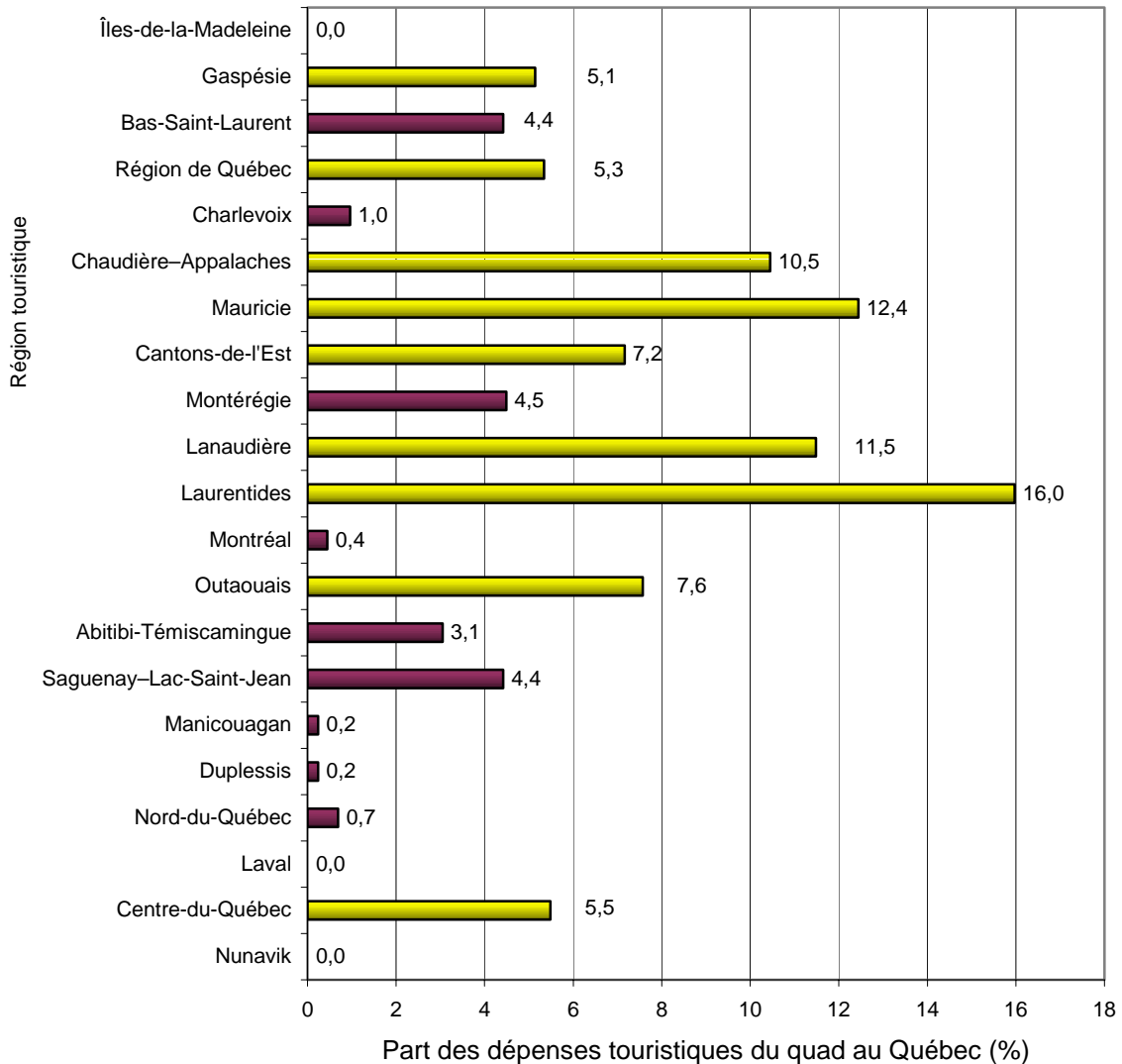
**Graphique 4**  
**Répartition régionale des dépenses touristiques pour la motoneige**



<sup>2</sup> L'annexe 2 présente une estimation des dépenses touristiques générées par la motoneige pour chacune des régions touristiques du Québec.

Le graphique 5 illustre le même phénomène de concentration dans le cas du quad<sup>3</sup>. Encore une fois, parmi les 21 régions touristiques, neuf ont des dépenses qui représentent 5 % ou plus du total. Ensemble, ces régions sont responsables de 81 % des dépenses touristiques du quad au Québec (291 M\$).

**Graphique 5**  
**Répartition régionale des dépenses touristiques pour le quad**



Il n'est pas surprenant de constater que, de façon générale, les dépenses touristiques pour la motoneige sont plus élevées dans des régions un peu plus nordiques où les conditions hivernales sont meilleures, tandis que les dépenses touristiques pour le quad sont supérieures dans les régions plus au sud, en périphérie des régions très urbanisées.

<sup>3</sup> L'annexe 2 présente un estimé des dépenses touristiques générées par le quad pour chacune des régions touristiques du Québec.

Certaines régions se démarquent, car elles ont des dépenses touristiques relativement élevées pour les deux types du VHR. À cet égard, on peut citer les Laurentides et Lanaudière mais également Chaudière–Appalaches et la Mauricie. Il s’agit de régions relativement nordiques, mais pas trop loin des zones urbanisées.

Dans d’autres régions, les dépenses touristiques sont très importantes pour la motoneige, mais beaucoup moins pour le quad. C’est le cas des régions rurales relativement nordiques, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l’Abitibi-Témiscamingue et Charlevoix.

Il y a aussi quelques régions ayant des dépenses relativement élevées pour le quad, mais assez faibles pour la motoneige : les Cantons-de-l’Est, l’Outaouais et le Centre-du-Québec. Il s’agit de régions moins nordiques qui sont à proximité de régions urbanisées.

Enfin, il y a plusieurs régions où les dépenses touristiques ne sont pas très importantes ni pour la motoneige, ni pour le quad. C’est le cas des régions à haute densité urbaine comme Montréal et Laval, mais également des régions éloignées peu peuplées telles que le Nunavik et les Îles-de-la-Madeleine.

En plus de considérer le pourcentage des dépenses touristiques du VHR dans chaque région du Québec, il est important de connaître le pourcentage que ces dépenses représentent dans l’ensemble des dépenses touristiques de chaque région. Cette proportion peut être particulièrement élevée en hiver lorsque la pratique récréotouristique du VHR (motoneige et quad ensemble) devient une des activités touristiques principales.

Selon les estimations du ministère du Tourisme présentées dans le tableau 8, la pratique récréotouristique du VHR contribue fortement aux dépenses touristiques de plusieurs régions en hiver. En effet, cette activité représente plus de 30 % de l’ensemble des dépenses touristiques hivernales dans 10 des 21 régions touristiques du Québec.

**Tableau 8**  
**Pourcentage des dépenses touristiques régionales**  
**générées en hiver par la pratique du VHR**

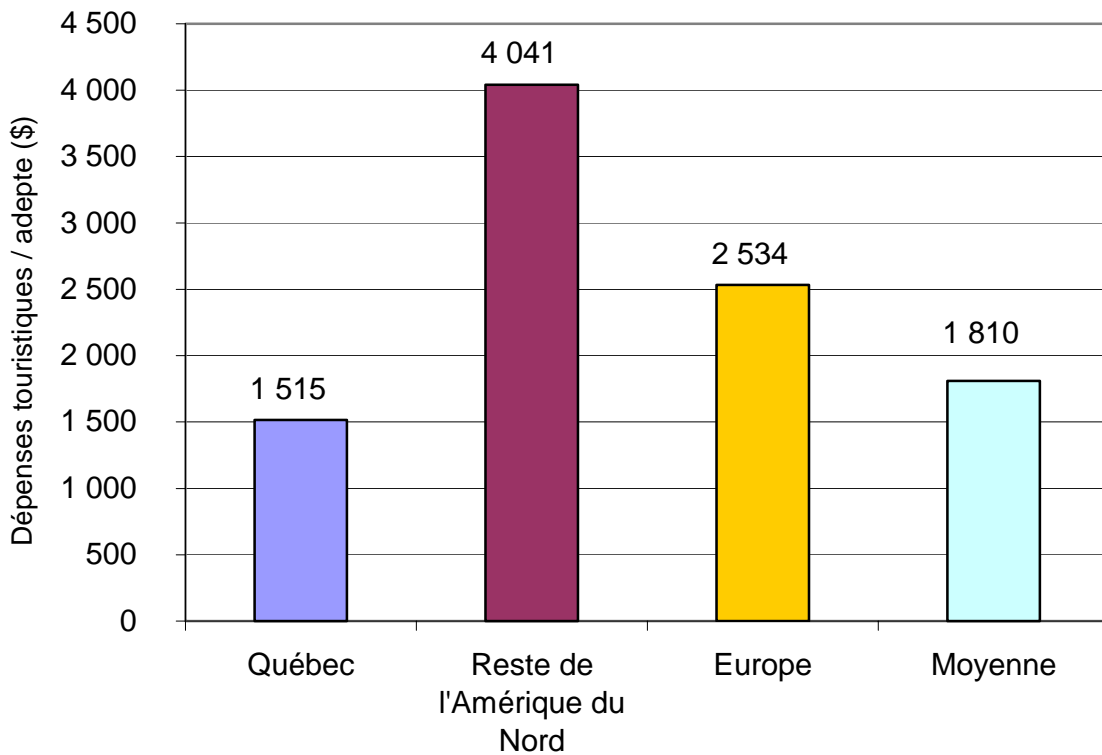
| Faible (moins de 10 %) | Moyen (10 % à 30 %) | Fort (plus de 30 %)       |
|------------------------|---------------------|---------------------------|
| - Nunavik              | - Cantons-de-l’Est  | - Laurentides             |
| - Îles-de-la-Madeleine | - Montérégie        | - Gaspésie                |
| - Laval                | - Manicouagan       | - Abitibi-Témiscamingue   |
| - Montréal             | - Bas-Saint-Laurent | - Centre-du-Québec        |
| - Région de Québec     | - Duplessis         | - Charlevoix              |
|                        | - Outaouais         | - Saguenay–Lac-Saint-Jean |
|                        |                     | - Mauricie                |
|                        |                     | - Chaudière–Appalaches    |
|                        |                     | - Nord-du-Québec          |
|                        |                     | - Lanaudière              |

- **Dépenses touristiques des différentes clientèles**

Avant d'aborder la question de l'impact des dépenses touristiques sur l'économie québécoise, il est important de présenter quelques renseignements sur les dépenses effectuées par les différentes clientèles.

Le graphique 6 présente les dépenses touristiques moyennes effectuées pendant l'année selon la provenance des motoneigistes.

**Graphique 6**  
**Dépenses touristiques moyennes effectuées en 2004-2005**  
**selon la provenance des motoneigistes**

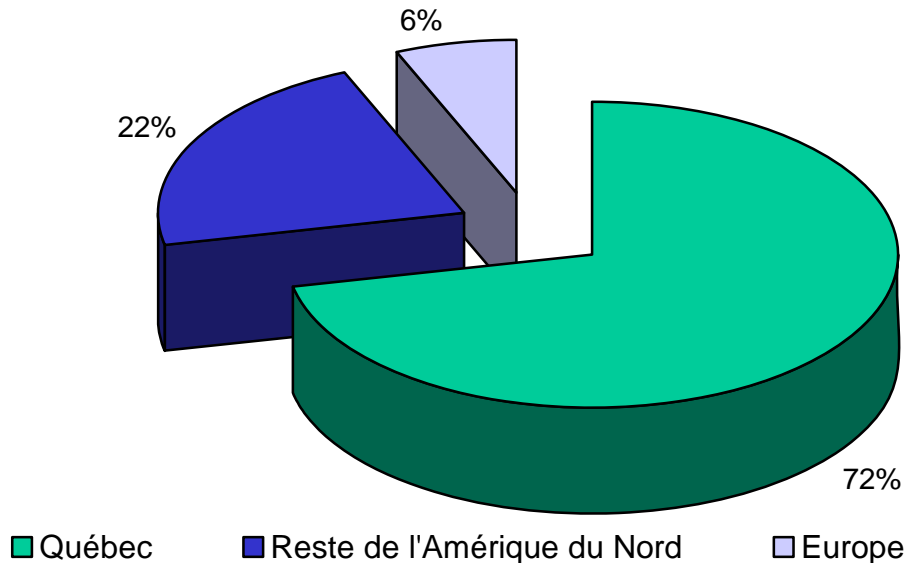


Comme on peut le voir, les motoneigistes hors Québec, en particulier ceux qui proviennent du reste de l'Amérique du Nord, dépensent en moyenne beaucoup plus que les Québécois. Cette différence n'est pas surprenante, car nous avons déjà vu que les motoneigistes du reste de l'Amérique du Nord ont des revenus supérieurs à ceux des Québécois. En moyenne, ils voyagent pendant un plus grand nombre de nuitées que les Québécois et, lorsqu'ils voyagent, ils utilisent davantage l'hôtel comme mode d'hébergement, comparativement aux Québécois qui couchent parfois chez des membres de leur famille ou chez des amis.

Le graphique 7 présente la répartition de l'ensemble des dépenses touristiques de la motoneige, qui se chiffrent à 433 M\$, selon ces différentes clientèles. Les motoneigistes provenant du reste du Canada, des États-Unis et de l'Europe sont responsables de 28 %

des dépenses touristiques, ce qui représente environ 122 millions d'argent neuf ajoutés à l'économie québécoise, et ce, principalement en région.

**Graphique 7**  
**Répartition des dépenses touristiques de la motoneige en 2004-2005**  
**selon la clientèle**



Dans le cas du quad, les adeptes récréotouristiques qui proviennent de l'extérieur du Québec ont des dépenses touristiques annuelles de 2 680 \$, comparativement à 1 105 \$ pour les adeptes québécois. Cependant, la clientèle hors Québec ne représente actuellement qu'une infime partie des adeptes récréotouristiques et contribue moins de 1 % aux dépenses touristiques générées par cette activité.

- **Impact économique du VHR**

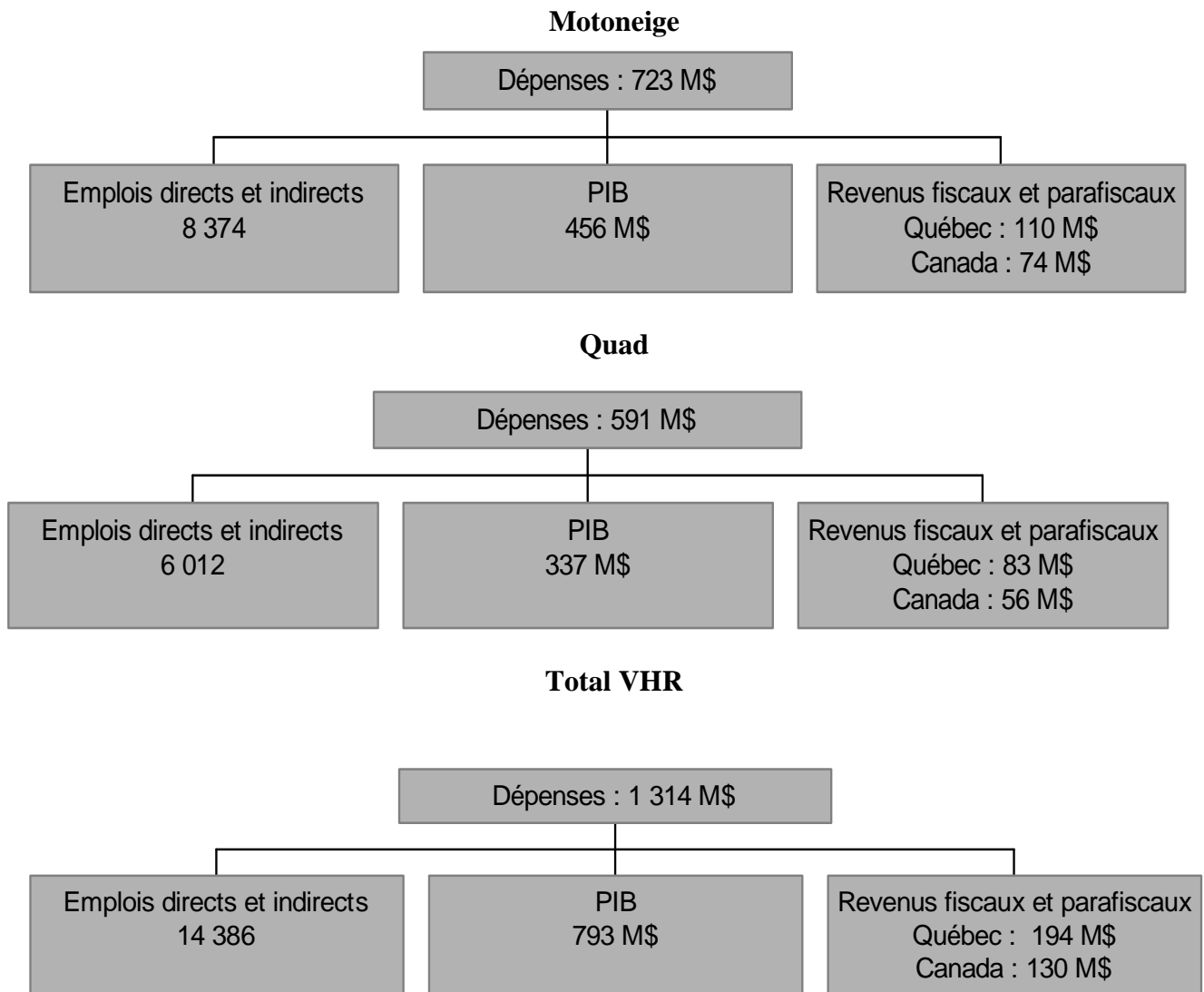
Un autre objectif de cette étude était de mesurer l'impact économique des dépenses liées à la pratique récréotouristique du VHR. L'impact des dépenses centrées, à la fois touristiques et fixes, a été mesuré à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec. Ce modèle permet, entre autres, d'évaluer la création d'emplois directs et indirects, la contribution au produit intérieur brut (PIB) et la génération de revenus fiscaux et parafiscaux pour les deux paliers de gouvernement.

Entre autres, l'étude a permis de constater que l'activité touristique du VHR a généré :

- 14 386 emplois directs et indirects;
- 793 M\$ de PIB au Québec;
- 324 M\$ de revenus fiscaux et parafiscaux dont 194 M\$ pour le gouvernement du Québec et 130 M\$ pour le gouvernement fédéral.

La figure 1 résume les retombées qui sont générées par la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad dans l'ensemble de l'économie du Québec.

**Figure 1**  
**Impact des dépenses totales<sup>4</sup> (1 314 M\$)**



<sup>4</sup> Il s'agit de l'ensemble des dépenses touristiques et fixes relatives à la pratique récréotouristique du VHR.

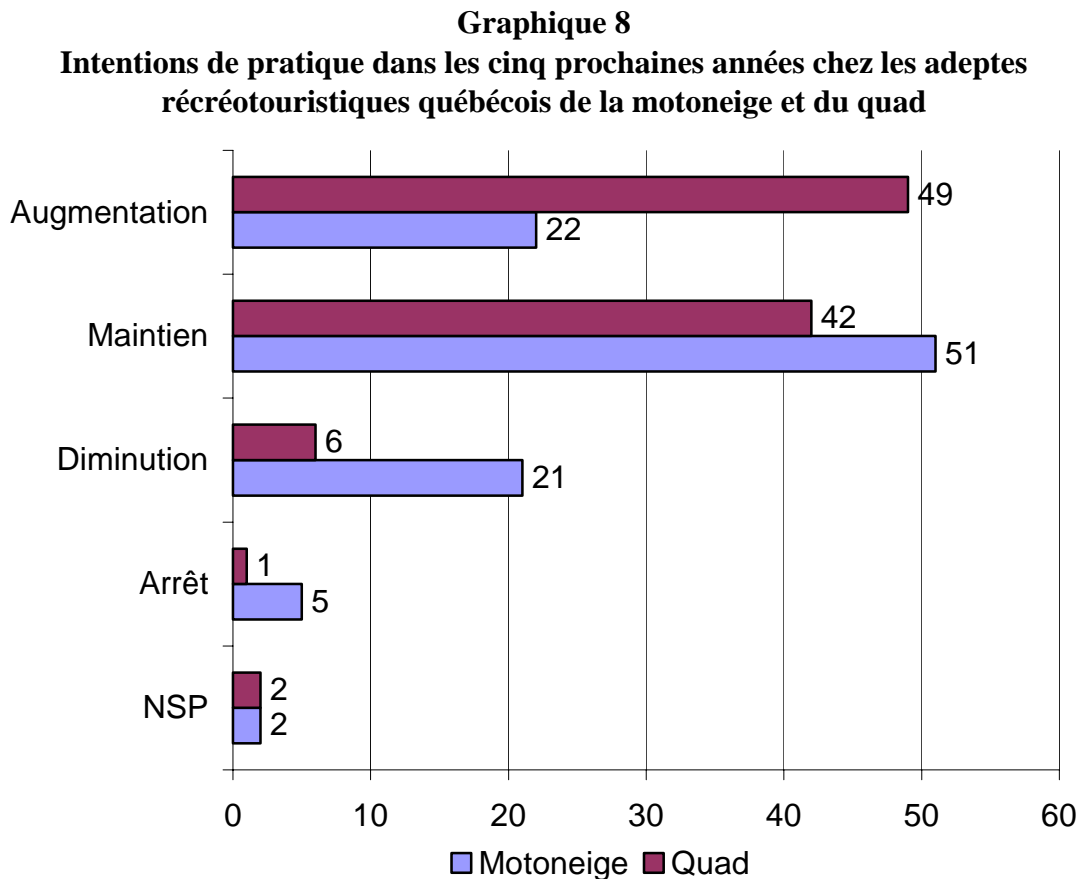


## 5. Prospective

Dans le cadre de cette étude, il a été prévu d'effectuer une analyse prospective de la pratique récréotouristique du VHR au Québec. D'abord, les répondants aux enquêtes téléphoniques ont été interrogés sur leurs intentions de pratique dans les cinq prochaines années. À partir de ces réponses, un modèle a été élaboré afin de projeter l'évolution du nombre d'adeptes récréotouristiques d'ici à cinq ans. De plus, une analyse complémentaire a permis d'évaluer l'impact potentiel du vieillissement de la population sur la pratique récréotouristique du VHR au Québec d'ici à 2025.

- **Intentions de pratique récréotouristique d'ici à cinq ans**

Le graphique 8 présente les intentions de pratique chez les adeptes récréotouristiques québécois de la motoneige et du quad dans les cinq prochaines années.



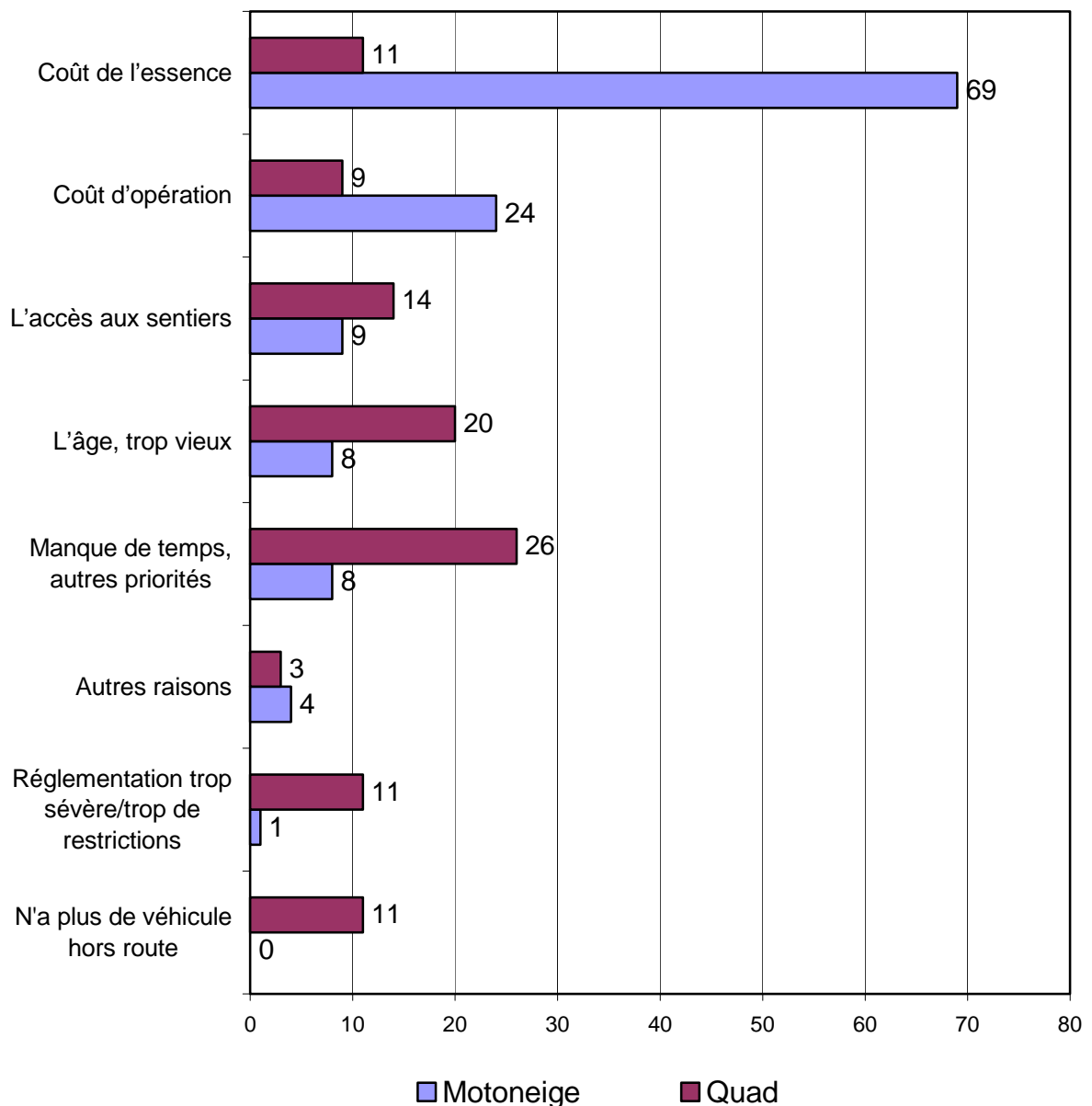
Comme on peut le voir, plus de la moitié des motoneigistes québécois (51 %) prévoient maintenir leur pratique au niveau actuel, tandis qu'un pourcentage comparable de répondants (22 % et 21 %) prévoit augmenter ou diminuer leur pratique. Enfin, 5 % des motoneigistes prévoient arrêter cette activité d'ici à cinq ans. Globalement, il semble

donc qu'on peut s'attendre à une légère diminution de la pratique chez les adeptes actuels de la motoneige d'ici à 2010.

Par ailleurs, les intentions de pratique exprimées par les quadistes semblent beaucoup plus optimistes. Près de la moitié des quadistes (49 %) prévoient augmenter leur pratique tandis que seulement 6 % prévoient diminuer et 1 % arrêter. Ainsi, il semble que le quad représente une activité récréotouristique encore en croissance.

Le graphique 9 présente les différentes raisons évoquées par les répondants qui prévoient diminuer ou arrêter leur pratique du VHR d'ici à cinq ans.

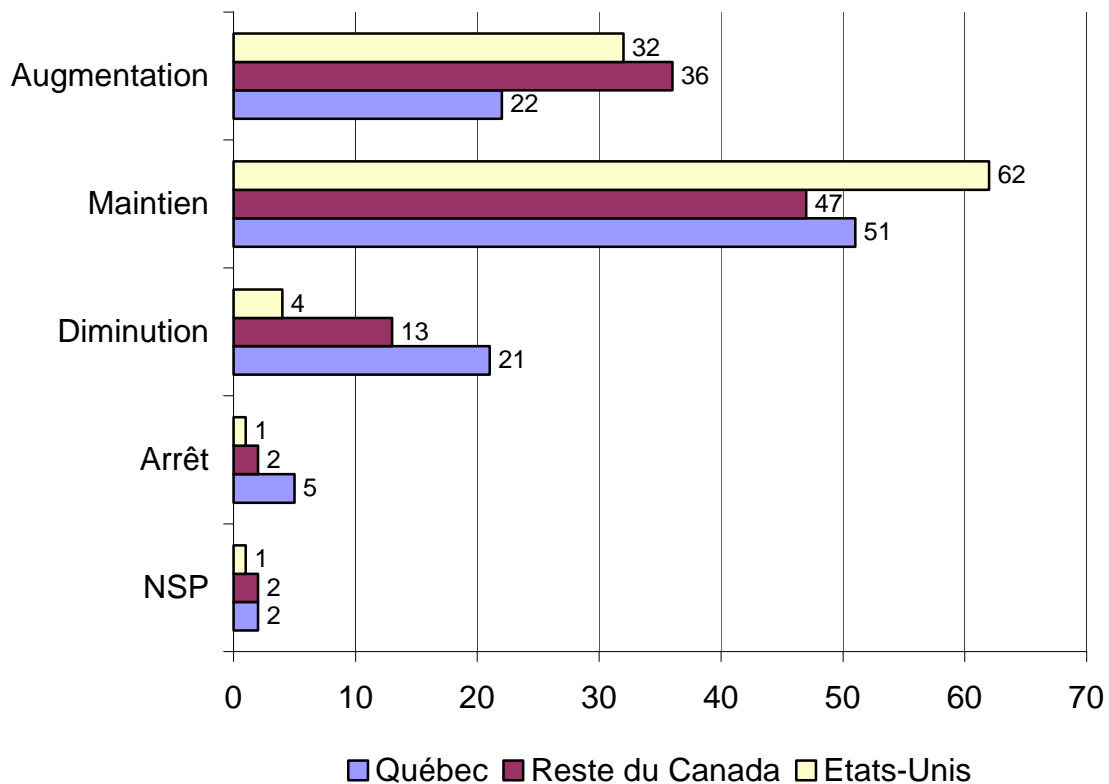
**Graphique 9**  
**Pourcentage d'adeptes récréotouristiques québécois ayant évoqué**  
**différentes raisons pour expliquer la réduction ou l'arrêt de leur pratique du VHR**



Dans le cas des motoneigistes, le coût de l'essence et le coût d'opération sont de loin les raisons le plus souvent évoquées pour expliquer la réduction ou l'arrêt de leur pratique. Par contre, les raisons des quadistes sont beaucoup plus variées et personnelles (manque de temps, trop vieux, etc.). Les coûts ne semblent pas être un frein à cette activité, comme dans le cas de la motoneige. Ce constat s'explique, entre autres, par le fait que la motoneige est plus énergivore et donc plus coûteuse que le quad.

Il est important de noter que les intentions de pratique des motoneigistes provenant de l'extérieur du Québec sont plus optimistes que celles des motoneigistes québécois. La figure 11 compare les intentions exprimées par les trois clientèles interrogées de pratiquer la motoneige récréotouristique au Québec dans les cinq prochaines années.

**Graphique 10**  
**Intentions de pratique des motoneigistes récréotouristiques**  
**d'ici à cinq ans selon la clientèle**



Comme on peut le voir, la proportion de motoneigistes des États-Unis et du reste du Canada ayant l'intention d'augmenter leur pratique est plus élevée que celle des Québécois. De même, le pourcentage de ceux qui prévoient diminuer ou arrêter leur pratique est moins élevé chez les deux clientèles hors Québec. Les perspectives de pratique semblent donc meilleures pour les adeptes provenant de l'extérieur du Québec.

Pour expliquer ce phénomène, nous pouvons évoquer, entre autres, le fait que les motoneigistes de l'extérieur du Québec disposent généralement de revenus plus élevés que ceux du Québec. Le coût de cette activité, et notamment le prix de l'essence, ne

représente pas un frein aussi important pour eux. En effet, parmi les raisons données pour expliquer l'intention de diminuer ou d'arrêter leur pratique, le coût de l'essence a été évoqué par seulement 9 % des motoneigistes américains et 50 % de ceux provenant du reste du Canada, comparativement à 69 % des Québécois.

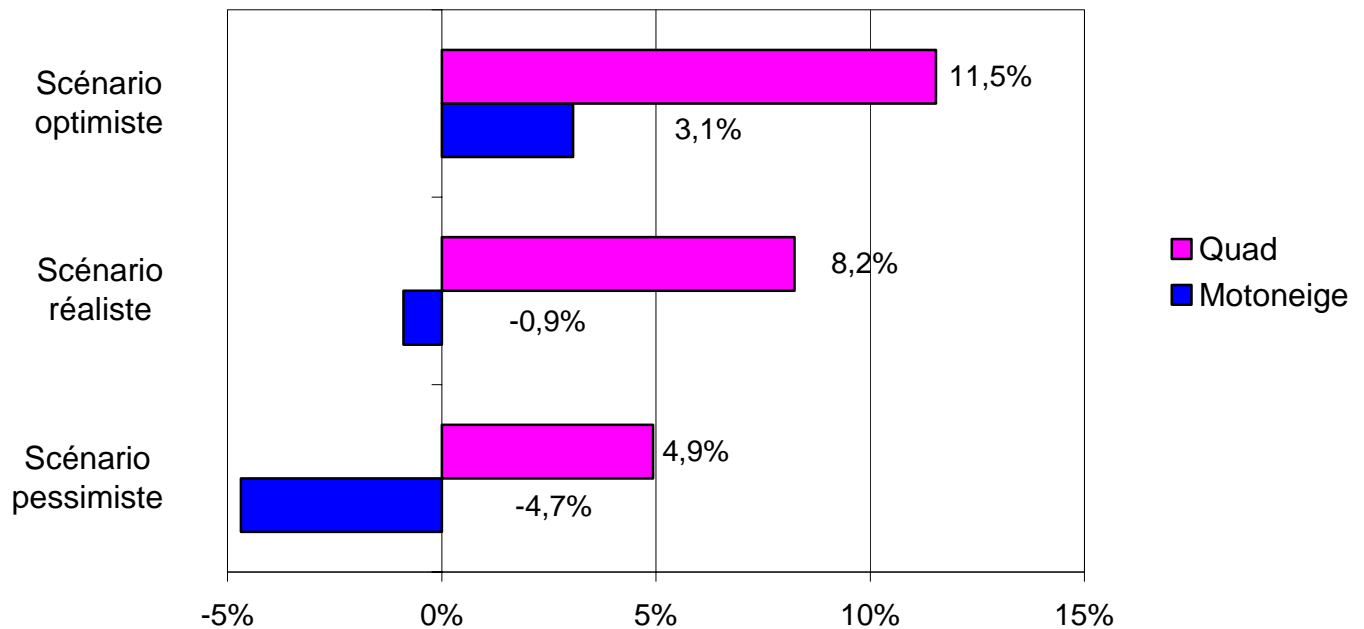
- **Projection du nombre d'adeptes touristiques**

L'étude a permis d'élaborer un modèle qui vise à prévoir l'évolution probable du nombre d'adeptes récréotouristiques qui pratiqueront le VHR au Québec dans les cinq prochaines années. Dans le cas de la clientèle québécoise, le modèle est basé sur les intentions de pratique chez les adeptes récréotouristiques actuels, mais également sur les intentions exprimées par un échantillon représentatif de personnes qui n'ont pas fait de la motoneige ou du quad de façon récréotouristique en 2004-2005. Dans le cas des clientèles hors Québec, le modèle a utilisé les tendances de marché observées dans les années récentes, car l'information sur les intentions était incomplète ou non disponible. Trois scénarios d'évolution ont été élaborés pour chaque activité touristique (motoneige et quad) : un pessimiste, un réaliste et un optimiste.

Avant de présenter les projections, il est important de noter que le modèle vise à prévoir le nombre total d'adeptes qui pratiqueront chaque activité, qu'ils soient conducteurs ou passagers ou qu'ils soient propriétaires, locataires ou emprunteurs d'un véhicule. De plus, le modèle ne prévoit pas l'intensité de la pratique, c'est-à-dire le nombre d'excursions ou de voyages que ces personnes effectueront.

Le graphique 11 donne les résultats de cette analyse exprimés en pourcentage d'augmentation ou de diminution de la clientèle totale.

**Graphique 11**  
**Évolution du nombre d'adeptes récréotouristiques d'ici à cinq ans**



Dans le cadre du quad, on remarque que les trois scénarios prévoient une augmentation du nombre d'adeptes récréotouristiques. Ainsi, d'ici à cinq ans, le quad connaîtra probablement une croissance modérée entre 5 % et 12 %.

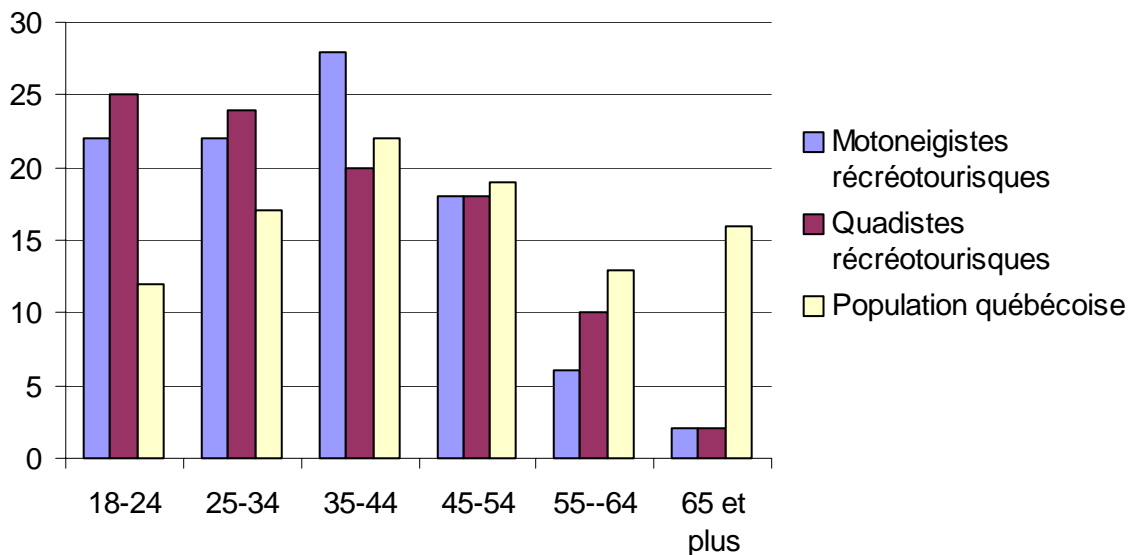
Par contre, dans le cas de la motoneige, les scénarios sont partagés et il est possible que le nombre total d'adeptes diminuent légèrement dans les cinq prochaines années. Cependant, le pronostic pour la clientèle hors Québec est un peu meilleur que celui pour la clientèle québécoise. En effet, c'est la clientèle hors Québec qui permet d'obtenir une certaine croissance dans le scénario optimiste.

- **Impact potentiel du vieillissement de la population**

Une analyse complémentaire a été réalisée afin d'évaluer l'impact potentiel du vieillissement de la population sur l'avenir de la pratique récréotouristique du VHR. Cette analyse a été effectuée en projetant les taux de pratique actuels sur la structure d'âge de la population québécoise prévue dans les 20 prochaines années.

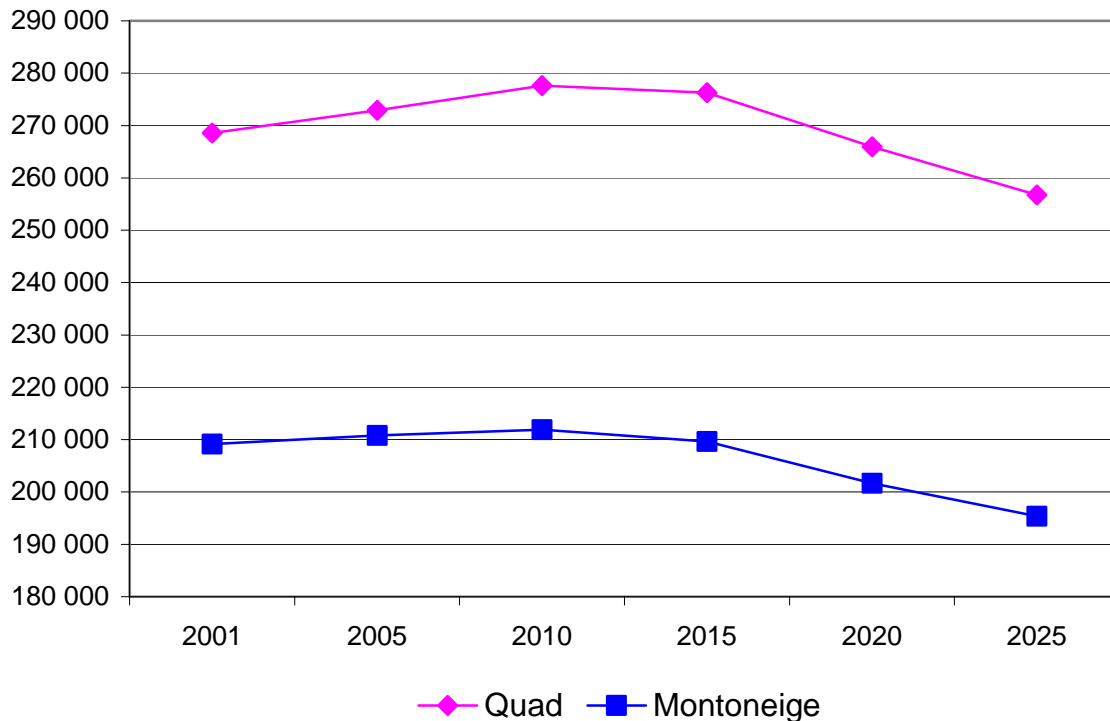
Le graphique 12 présente les taux de pratique du VHR observés dans la population québécoise selon différentes strates d'âge. Parce que les personnes qui pratiquent la motoneige et le quad sont généralement plus jeunes que la population en général, il est possible que le vieillissement de la population amène une réduction du nombre de personnes intéressées à pratiquer ces activités.

**Graphique 12**  
**Taux de pratique du VHR et**  
**pourcentage de la population québécoise selon la strate**  
**d'âge**



Ces taux de pratique ont été appliqués aux différents groupes d'âge observés dans les projections de la population québécoise élaborées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)<sup>5</sup>. Le graphique 13 présente les résultats de cette analyse.

**Graphique 13**  
**Évolution prévisible du nombre d'adeptes récréotouristiques québécois du VHR**



Le vieillissement de la population québécoise ne devrait pas réduire le nombre potentiel d'adeptes récréotouristiques pour la motoneige et le quad d'ici à cinq ans. Cependant, après 2010 et surtout à partir de 2015, le bassin potentiel d'adeptes québécois pour ces deux activités pourrait commencer à diminuer. Entre 2010 et 2025, cette baisse sera d'environ 8 % pour les deux activités.

Il faut souligner que ces données ne représentent pas une prévision précise de la clientèle future de ces deux activités, mais plutôt une estimation de l'impact que le vieillissement de la population québécoise pourrait avoir si tous les autres facteurs demeurent stables. L'industrie pourrait pallier à cette situation en développant des produits qui répondent aux besoins d'une clientèle plus âgée ou en augmentant la clientèle hors Québec.

<sup>5</sup> Scénario A (scénario de référence), *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003*, Institut de la statistique du Québec, version Internet, [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca).

## 6. Conclusion

Cette étude permet de constater que la pratique récréotouristique du VHR apporte une contribution importante aux dépenses touristiques du Québec. Bien que les sorties en motoneige occasionnent encore la majorité de ces dépenses, on apprend que celles générées par le quad sont également très importantes.

On constate aussi que les dépenses touristiques liées à la pratique du VHR se concentrent dans moins de la moitié des régions touristiques du Québec. Cette activité est essentielle à l'industrie touristique de plusieurs régions en hiver. Elle génère une partie importante de l'ensemble des dépenses touristiques régionales pendant cette saison.

L'étude permet également de mesurer l'impact spécifique de la pratique récréotouristique du VHR sur l'ensemble de l'économie québécoise. En effet, elle contribue de façon importante au produit intérieur brut du Québec, à la création de milliers d'emplois ainsi qu'aux revenus des deux paliers de gouvernement.

En plus de fournir plusieurs données économiques, cette étude a permis de dresser un profil détaillé des différentes clientèles (québécoise, canadienne et américaine) qui pratiquent la motoneige et le quad de façon récréotouristique au Québec. Ces renseignements seront utiles aux responsables de la promotion et du marketing de ces activités touristiques.

Enfin, l'étude fournit plusieurs éléments de prospective concernant la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad au Québec. L'image qui se dégage de cette analyse est celle de deux activités touristiques rendues à des étapes différentes de développement. D'une part, le quad est clairement dans une phase de croissance au Québec et il semble que cette tendance continuera encore pour quelques années. D'autre part, la pratique récréotouristique de la motoneige semble avoir atteint un certain plafond et il est possible que cette activité décroisse dans un avenir rapproché. Cette tendance s'observe surtout chez la clientèle québécoise qui semble très sensible aux coûts de la pratique, et notamment au prix de l'essence. Il reste à voir si l'introduction, avant longtemps, de nouveaux véhicules moins polluants et moins énergivores pourrait améliorer la situation.

Par ailleurs, les perspectives concernant les motoneigistes provenant de l'extérieur du Québec sont un peu plus optimistes. Compte tenu que cette clientèle dépense beaucoup plus que les motoneigistes québécois, une augmentation de leur nombre pourrait permettre de maintenir ou même d'augmenter les dépenses touristiques générées par la pratique récréotouristique de la motoneige, en dépit de la baisse appréhendée de la clientèle québécoise.



## Annexe 1

### Résumé de la méthodologie de l'étude

L'étude comprenait trois étapes distinctes de collecte de données.

**Sondage auprès de la population québécoise :** Un premier sondage téléphonique a été réalisé auprès d'un échantillon représentatif de la population québécoise de 18 ans ou plus. Les données du sondage ont été pondérées en fonction de la distribution réelle de la population du Québec selon le sexe, l'âge, la région et la langue. Cette première étape a permis, entre autres, de connaître le taux de pratique de la motoneige et du quad et de dresser le profil des adeptes.

**Sondage auprès des membres des fédérations :** Des entrevues téléphoniques ont été menées auprès d'un échantillon d'adeptes récréotouristiques du VHR, membres de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) et de la Fédération québécoise des clubs quads (FQCQ). Afin de rendre l'échantillon représentatif de la population étudiée, les données ont été ajustées en fonction de la provenance des répondants. Les données recueillies lors de cette étape ont permis de chiffrer les dépenses touristiques et fixes relatives à la pratique récréotouristique du VHR et ce, pour les adeptes provenant du Québec, du reste du Canada et des États-Unis.

**Sondage auprès des entreprises de location de VHR :** Un questionnaire postal a été envoyé à 70 entreprises québécoises de location de véhicules hors route. Afin de rendre l'échantillon représentatif, les données brutes ont été pondérées en fonction du nombre de droits d'accès aux sentiers de motoneige ou de quad détenus par chacune des entreprises. Ce volet a permis de chiffrer les dépenses touristiques des locataires, notamment celles des Européens qui font de la motoneige au Québec.

Le tableau suivant présente quelques statistiques concernant les trois volets de l'étude.

|                     | Volet 1<br>Population<br>québécoise | Volet 2<br>Membres des<br>fédérations |        | Volet 3<br>Entreprises de<br>location |       |
|---------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|--------|---------------------------------------|-------|
|                     |                                     | Motoneige                             | Quad   | Motoneige                             | Quad  |
| Répondants          | 3 104                               | 835                                   | 705    | 28                                    | 14    |
| Taux de réponse (%) | 50,0                                | 46,0                                  | 49,0   | 68,0                                  | 30,0  |
| Marge d'erreur (%)  | ± 1,76                              | ± 4,02                                | ± 4,23 | ± 1,5                                 | ± 8,3 |



## Annexe 2

### Estimation des dépenses touristiques<sup>6</sup> de la motoneige et du quad par région, saison 2004-2005

| Région touristique           | Dépenses touristiques de la motoneige au Québec (M\$) | Dépenses touristiques du quad au Québec (M\$) | Total (M\$) |
|------------------------------|---|---|-------------|
| 01 - Îles-de-la-Madeleine    | 0   | 0   | 0           |
| 02 - Gaspésie                | 27  | 15  | 42          |
| 03 - Bas-Saint-Laurent       | 21  | 13  | 34          |
| 04 - Région de Québec        | 39  | 16  | 55          |
| 05 - Charlevoix              | 30  | 3   | 33          |
| 06 - Chaudière-Appalaches    | 30  | 30  | 60          |
| 07 - Mauricie                | 35  | 36  | 71          |
| 08 - Cantons-de-l'Est        | 11  | 21  | 32          |
| 09 - Montérégie              | 10  | 13  | 23          |
| 10 - Lanaudière              | 52  | 34  | 85          |
| 11 - Laurentides             | 56  | 47  | 102         |
| 12 - Montréal                | 2   | 1   | 3           |
| 13 - Outaouais               | 14  | 22  | 36          |
| 14 - Abitibi-Témiscamingue   | 27  | 9   | 36          |
| 15 - Saguenay-Lac-Saint-Jean | 55  | 13  | 68          |
| 16 - Manicouagan             | 9   | 1   | 9           |
| 17 - Duplessis               | 5   | 1   | 6           |
| 18 - Nord-du-Québec          | 2   | 2   | 4           |
| 19 - Laval                   | 0   | 0   | 0           |
| 20 - Centre-du-Québec        | 8   | 16  | 24          |
| 21 - Nunavik                 | 0   | 0   | 0           |
| Total                        | 433   | 291   | 724         |

Source : *Étude sur l'impact économique généré par la pratique touristique de la motoneige et du quad au Québec*, décembre 2005

<sup>6</sup> Les dépenses touristiques sont celles effectuées pendant un voyage à 80 kilomètres ou plus du domicile, que ce voyage ait été une randonnée aller-retour le même jour ou un voyage d'une nuitée et plus en hébergement commercial ou privé. Cette définition est conforme à celle utilisée par les enquêtes de Statistique Canada sur les activités touristiques.